

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**COMMUNE DE CONDRIEU  
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI 03 AVRIL 2024**

Le mercredi trois avril deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Maire.

**Membres présents** : Philippe MARION ; Yves RACHEDI ; Marie-Thérèse DARIER ; Carmen SENTA-LOYS ; Serge DREVON ; Christian MEA ; Béatrice TRANCHAND ; Youri LAROCHE ; Sophie CETIN ; Martine MOUTON ; José GARCIA ; Sandrine SALANEUVE ; Jérôme MORGANT ; Isabelle DESCHAMPS ; Sylvie DIANI ; Magalie VEYRIER ; Mégane ROMAND ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Alexandre MARZUCCHI

**Membres absents** : Stéphane BOULAHBAS ; Éric MOUNIER ; Jocelyn GABRY ; Laura MOUNIER ; Kati SZAKALY ; Valérie MIGNOT ; Annick SOUCHON-MARTINET ; Cécile MICHEL

**Pouvoirs** : Stéphane BOULAHBAS à Magalie VEYRIER ; Éric MOUNIER à Sylvie DIANI ; Jocelyn GABRY à Yves RACHEDI ; Laura MOUNIER à Marie-Thérèse DARIER ; Kati SZAKALY à Béatrice TRANCHAND ; Valérie MIGNOT à Carmen SENTA-LOYS ; Annick SOUCHON-MARTINET à Christian MEA ; Cécile MICHEL à Gaëlle FRERY-RIGALDIES

**Nombre de membres en exercice** : 27 **Nombre de membres présents** : 19 **Nombre de voix** : 27

**Date de Convocation** : 27 mars 2024

**Secrétaire** : Jérôme MORGANT

**2024-23 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION POUR LA MISE A DISPOSITION DU LOGICIEL C-MAGIC ENTRE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION ET SES COMMUNES MEMBRES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Considérant que les Communes membres et l'Agglomération souhaitent se renouveler le logiciel de consultation des données cadastrales et des rôles fiscaux et que la mutualisation d'un tel logiciel réduit considérablement le coût de l'abonnement pour les Communes ;

Considérant qu'il a été convenu que Vienne Condrieu Agglomération souscrive au logiciel C- MAGIC et le mette à disposition de l'ensemble de ses Communes ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 069-216900647-20240404-D2024\_23-DE

Article 1<sup>er</sup> : D'approuver le projet de convention de mutualisation renouvelant la mise à disposition du logiciel C-MAGIC entre Vienne Condrieu Agglomération et ses Communes membres ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer la présente convention ainsi que tout autre document afférent à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 04 avril 2024

Le Maire,  
Philippe MARION



Le secrétaire de séance,  
Jérôme MORGANT

*Acte exécutoire :*

- Transmis en Préfecture le :

- Affiché le :